



Envoyé en préfecture le 24/12/2018
 Reçu en préfecture le 24/12/2018
 Affiché le 
 ID : 033-243301264-20181218-2018_145-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/145

**OBJET : BUDGET ANNEXE AERODROME 2018 :
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 38

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date de convocation : 10 décembre 2018

Date d'affichage de la convocation au siège : 10 décembre 2018

Le 18 décembre de l'année deux mille dix-huit à 18h30

à St Médard d'Eyrans – Salle des Fêtes
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme OHRENSSTEIN-DUFRANC
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	E	M. MAYEUX	EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	P	
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	P	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BENCTEUX Laure	P	
DURAND Félicie	A		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	E	M. DARBO	DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Mme CANADA est élu(e) secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2018 est adopté à l'unanimité

*** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/145

**OBJET : BUDGET ANNEXE AERODROME 2018 :
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu ;

Vu la délibération n°2018/51 du 10 avril 2018 approuvant le budget primitif du budget annexe aérodrome pour 2018 ;

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative n°1 suivante :

Une erreur de facturation est survenue en 2017. Le Centre Aéronautique de Bordeaux-Léognan-Saucats (CABLS) a été titré à tort pour un montant total de 12 500 €. Une opération comptable est nécessaire afin d'annuler la créance. Pour ce faire, le chapitre 67 des dépenses exceptionnelles doit être abondé de 12 500 €. La section de fonctionnement ne possédant pas de marge de manœuvre, aussi le budget sera équilibré par un prélèvement sur le compte 21 des immobilisations corporelles.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve la Décision modificative n°1 du budget aérodrome selon les équilibres suivants :

Mouvement	Chapitre	Chapitre libellé	Nature	Libellé nature	DÉPENSES	RECETTES
Réel	67	Charges exceptionnelles	673	Annulation sur titres antérieurs	12 500,00	
Ordre	023	Virement à la section d'investissement	722	Immobilisations corporelles	-12 500,00	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT					0,00	0,00
	21	Immobilisations corporelles	2188	Autres immobilisations corporelles	-12 500,00	
Ordre	023	Virement à la section d'investissement	2188	Autres immobilisations corporelles		-12 500,00
TOTAL SECTION D INVESTISSEMENT					-12 500,00	-12 500,00
ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE GLOBAL					-12 500,00	-12 500,00

- Autorise Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 18 décembre 2018

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

